

DÉCRYPTAGE

LE COCKPIT DE L'ÉCONOMIE NATIONALE ET INTERNATIONALE

Pourquoi l'Iran fait peur aux banques suisses

PAR CHANTAL MATHEZ DE SENGER

Malgré la levée partielle des sanctions internationales contre l'Iran en 2016, les banques restent frileuses envers les opérations en lien avec la république chiite.



L'Iran représente un marché de 80 millions de consommateurs.

PHOTO: JOCHEN ECKEL / PICTURE ALLIANCE / DPA/AFP

S'AGIT-IL DE CONSIGNES internes à chaque banque, de zèle des départements de compliance ou encore de crainte de futures sanctions américaines? Malgré la levée partielle, en janvier 2016, des sanctions internationales visant le secteur bancaire, l'assurance et le transport maritime iraniens, la majorité des banques commerciales suisses restent très frileuses quand il s'agit de traiter avec l'ancienne Perse. Nombre d'établissements refusent d'ouvrir un compte ou de virer de l'argent lorsque dans le libellé du transfert sont inscrits les mots «Iran, Perse ou Téhéran». A Genève, plusieurs institutions culturelles, mais aussi des organisations non gouvernementales ou encore des entreprises ont été victimes de cette politique prudentielle des établissements financiers de la place.

Paiements refusés

En septembre dernier, une structure artistique genevoise a souhaité transférer la somme de 50 fr. depuis son compte chez Credit Suisse à Raiffeisen pour participer à une conférence sur l'Iran organisée conjointement par la **Chambre de commerce et d'industrie de Genève (CCIG)** et par la Chambre de commerce Iran-Suisse. La formation musicale étudiait, en effet, le projet de faire une tournée dans ce pays d'Asie de l'Ouest. La réunion a lieu au Grand Hotel Kempinski avec la participation d'une délégation iranienne, du président du Parlement cantonal genevois ainsi que de nombreux chefs d'entreprise locaux. Ce rendez-vous s'appuyait également sur le voyage d'une délégation politique et économique genevoise qui a eu lieu à Téhéran en avril 2016 avec la participation du conseiller d'Etat chargé de l'Economie Pierre Maudet ainsi que d'une soixantaine d'entrepreneurs de la région.

Mal leur en a pourtant pris: «Il a suffi d'indiquer sur le libellé du transfert «Conférence sur l'Iran» pour que Credit Suisse bloque immédiatement notre paie-

«C'EST EXCESSIVEMENT FRUSTRANT CAR TRAVAILLER AVEC L'IRAN N'EST PAS ILLÉGAL, MAIS LES BANQUES ONT PEUR DE SE MOUILLER»



Délégation genevoise en visite à Téhéran l'année dernière: étaient présents notamment le conseiller d'Etat Pierre Maudet (à g.) et le président de la CCIG Pierre Poncet (au centre).

ment», indique le responsable de l'ensemble qui a dû, avec trois cosignataires du compte, aller s'expliquer auprès de la banque sur la raison de ce virement de 50 fr. Contacté, le porte-parole de Credit Suisse a réagi: «En tant que banque globale, Credit Suisse se conforme aux différents programmes de sanctions nationaux et internationaux. Tandis que la communauté internationale a levé une partie des sanctions contre l'Iran, d'autres sanctions à l'encontre de ce pays, qui ont un impact sur les opérations internationales de notre banque, restent en vigueur. Credit Suisse maintient sa politique générale en vertu de laquelle il s'abstient de mener des activités avec l'Iran ou impliquant l'Iran.»

Le même cas est arrivé au patron d'une ONG médicale basée à Genève qui a souhaité garder l'anonymat. «Nous organisons chaque année des congrès avec nos médecins dans différents pays, dont l'Iran», indique le patron. «Depuis toujours, nous avons reçu des fonds de professionnels iraniens qui n'ont jamais posé de problèmes aux banques suisses. Aujourd'hui, nous devons passer par le service de compliance d'UBS! Les banques ne jouent pas le jeu malgré la levée partielle des sanctions. Nous nous occupons de santé, nous formons des médecins, donc nous n'allons pas nous arrêter à cause d'elles», réagit cependant le patron de l'ONG. Les raisons données par UBS

sont semblables à celles de Credit Suisse. La grande banque précise que, «dans le contexte actuel, elle continue, pour l'heure, de surveiller étroitement l'évolution du marché et de l'environnement réglementaire. Elle s'est toutefois déjà associée à son réseau

de partenaires nationaux et internationaux pour être en mesure de revenir, dès qu'opportun, sur ce marché d'exportation important pour la Suisse.»

La société d'asset management Probus Compagnie, basée à Genève, a quant à elle pris le risque de lancer en juin dernier un fonds de placement qui investit exclusivement dans les sociétés cotées à la Bourse de Téhéran. «Trouver une banque qui accepte d'ouvrir un compte pour le fonds a été très compliqué. Après de longues recherches, nous avons finalement obtenu un accord avec une banque privée suisse», explique Daniel Michaud qui gère depuis Dubaï le Probus OPE Fund. «En effet, malgré notre processus strict de respect des sanctions élaboré en partenariat avec un grand cabinet d'avocats spécialisés, aucune des principales banques suisses ou européennes n'a voulu souscrire à notre fonds en raison de craintes de compliance trop rigides rejetant toute connexion avec l'Iran. Le seul moyen de souscrire aujourd'hui est par souscription directe ou par ouverture d'un compte auprès de cette banque privée.»

Espoirs et frustrations

Concrètement, que risquent les banques helvétiques? «Il s'agit surtout de ne pas fâcher l'Oncle Sam», avance le directeur de la Chambre de commerce Iran-Suisse, dont l'objectif est de développer les rapports commerciaux, sportifs et culturels entre les deux pays. Les banques se souviennent des amendes infligées par les Etats-Unis – plus de 15 milliards de dollars en cinq ans – aux différents établissements européens et américains pour avoir violé l'embargo sur l'Iran. Le décret signé par Donald Trump interdisant l'entrée aux Etats-Unis de ressortissants iraniens a

provoqué des tensions entre les deux pays.

« Cette politique prudentielle peut donc être compréhensible de la part de certaines grandes banques commerciales qui ont beaucoup d'intérêts aux Etats-Unis, mais pas forcément de la part de banques locales qui n'ont pas d'implication directe dans ce pays, estime le Genevois. C'est excessivement frustrant car travailler avec l'Iran n'est pas illégal, mais les banques ont peur de se mouiller. Et sans un système bancaire fonctionnel, le marché iranien ne peut s'ouvrir. » « Sans compter que la population iranienne espérait une ouverture des marchés et des investissements massifs de la part de sociétés étrangères à la suite de la levée partielle des sanctions », rajoute le directeur de la Chambre de commerce Iran-Suisse. Ce dernier met en garde contre le danger de voir revenir les conservateurs au pouvoir. « Pour l'heure, tous les espoirs sont frustrés. »

« Il faut agir rapidement »

Ainsi, même si les banques étrangères sont autorisées à traiter en euro, en franc suisse ou dans toutes les devises non américaines en Iran, ces dernières restent frileuses en raison des sanctions primaires américaines toujours en vigueur et d'un potentiel retour à des sanctions internationales en cas de manquement à certaines obligations contenues dans l'accord sur le nucléaire. Pourtant, l'OFAC, l'organisme américain de contrôle financier, serait venu en Suisse expliquer aux banques sous quelles conditions elles pouvaient collaborer avec Téhéran.

Ce qui fait dire à Vincent Subilia, responsable des affaires internationales à la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG), qui travaille depuis des mois sur ce dossier, que la Suisse a une carte à jouer en Iran, notamment car elle y bénéficie d'un grand capital de confiance. « Pour nous, l'Iran est un marché prioritaire avec ses 80 millions de consommateurs potentiels. Sans compter que nos entreprises ont un véritable appétit pour ce pays. Il faut cependant agir rapidement avant que d'autres banques ou entreprises étrangères



prennent notre place. » C'est en effet déjà le cas avec les Chinois, les Indiens et les Coréens qui investissent massivement dans ce pays détenant de grandes réserves de pétrole.

Il existe, par ailleurs, des opportunités pour les entreprises étrangères en Iran, notamment dans les secteurs de l'industrie, de la pharma, de l'horlogerie et de la finance. « Le problème tient pour partie à la réticence des établissements bancaires alors que des solutions existent dans le respect des sanctions américaines, rajoute Vincent Subilia. Ils auraient notamment la possibilité de créer une entité indépendante qui gère l'Iran. » L'autre solution? Que des banques iraniennes s'installent en Suisse. « Nous sommes d'ailleurs en

LEVÉE DES SANCTIONS INTERNATIONALES

ÉTAT DES LIEUX Le 16 janvier 2016, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a levé les sanctions économiques et financières multilatérales et nationales liées au programme nucléaire iranien. Au même moment, le président Obama révoquait une série de décrets présidentiels qui imposaient depuis des années d'autres sanctions que celles du Congrès contre l'Iran. A Bruxelles, l'Union européenne lançait le processus de levée des sanctions. Concrètement, des milliards pouvaient de nouveau être investis en Iran après trente-cinq ans de rupture des relations diplomatiques entre Washington et Téhéran. Le secteur bancaire iranien était reconnecté au monde via le système SWIFT (Society for the Worldwide Interbank Financial Telecommunications). En revanche, pas question pour les banques américaines de nouer des liens avec le marché iranien, plusieurs sanctions américaines étant encore en vigueur. De même, l'interdiction de réaliser des opérations libellées en dollar n'a pas encore été levée.

Les investissements massifs, espérés par les Iraniens après la levée partielle des sanctions, se font attendre.

discussion pour le développement de l'une d'entre elles à Genève », ajoute le directeur adjoint de la CCIG, qui envisage d'organiser prochainement une conférence avec des experts américains afin d'expliquer aux banques et aux entreprises sous quelles conditions elles peuvent collaborer avec l'Iran.

Vols Genève-Téhéran

Daniela Lüpold, porte-parole de l'Association suisse des banquiers (ASB), confirme que les décisions prises relatives à l'Iran sont individuelles à chaque banque. Ainsi, pour l'heure, seuls quelques établissements bancaires acceptent de travailler avec Téhéran ou d'ouvrir des comptes qui ont un lien avec la république islamique comme la Banque Reyl – à travers sa succursale à Dubaï – ou encore la banque turque BCP Bank qui a son siège à Genève. Quant aux grandes multinationales suisses présentes en Iran, comme Nestlé, elles réalisent en principe leurs transactions financières via des établissements bancaires établis dans les Emirats arabes unis.

Quoi qu'il en soit, Vincent Subilia espère que les banques helvétiques adopteront une attitude plus entrepreneuriale en Iran, tout en comprenant leurs réticences. « C'est un rôle taillé sur mesure pour Genève et la Suisse – qui représente par ailleurs les intérêts américains en Iran. Il faudrait donc en profiter. » Rappelons aussi que de nombreuses entreprises américaines convoitent le marché iranien, dont Boeing qui a signé récemment un accord historique avec Téhéran. Une lueur d'espoir se profile au niveau des relations entre la Suisse et l'Iran. En effet, la compagnie Iran Air a annoncé ouvrir prochainement la liaison Genève-Téhéran. « Durant de nombreuses années, la compagnie aérienne s'est vu refuser d'acheter du carburant sur sol genevois. Heureusement, elle rétablira la liaison dès que ses nouveaux avions lui auront été livrés, une nouvelle réjouissante qui démontre que des solutions pragmatiques ont été trouvées avec des prestataires locaux », se félicite Vincent Subilia. ■

PHOTO: RAHEB HOMAVAND/REUTERS